

## LE TEMPS PRÉSENT ET L'HISTORIOGRAPHIE CONTEMPORAINE

François Bédarida

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* »

2001/1 n° 69 | pages 153 à 160

ISSN 0294-1759

ISBN 2724628888

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2001-1-page-153.htm>  
-----

!Pour citer cet article :

-----  
François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2001/1 (n° 69), p. 153-160.  
DOI 10.3917/ving.069.0153  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LE TEMPS PRÉSENT ET L'HISTORIOGRAPHIE CONTEMPORAINE

François Bédarida

Dans ce plaidoyer argumenté en faveur de l'histoire du temps présent, François Bédarida lève une à une les objections faites à ce champ historiographique regardé, quelquefois encore, avec suspicion. Cette notion de temps présent est définie dans une mise en perspective avec le passé et l'avenir. En définitive, l'historien, confronté à la mémoire immédiate des témoins, trouve dans le temps proche un terrain à la fois fragile et fécond.

Nouvelle venue dans le champ historiographique, l'histoire du temps présent a connu en l'espace d'une vingtaine d'années une belle efflorescence. Contemporaine de *Vingtième Siècle*, qui fut à la fois son enfant et son porte-drapeau, signe et symbole de la dilatation de l'histoire qui caractérise notre époque, elle s'est imposée sans conteste aux sceptiques et aux incrédules. Certes, loin d'être une création *ex nihilo*, ce mode de traitement de l'histoire avait derrière lui un glorieux passé multiséculaire. Depuis Thucydide (pour qui c'était la seule histoire possible), Xénophon ou Polybe, qui en furent les pionniers, la liste est longue des praticiens du temps présent. Mais force est de reconnaître qu'une éclipse durable – près d'un siècle – a non seulement tari la production, mais fait regarder avec suspicion ce mode de rapport au temps. En ce sens, c'est à bon droit que l'on peut parler de tournant historiographique à partir de la fin des

années 1970, grâce à la réintégration du présent dans le territoire de l'historien.

## ○ UNE HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

En effet, jusque-là, on était resté tributaire de la ligne de partage tracée au 19<sup>e</sup> siècle sous l'influence de l'école méthodique, et institutionnalisée depuis, entre l'histoire du temps présent et l'histoire tout court, là où pendant des siècles avait prévalu une consubstantialité entre l'une et l'autre. Comme l'écrivait l'historien du 19<sup>e</sup> siècle, J. Thiénot, « le domaine de l'histoire, c'est le passé ; le présent revient à la politique et l'avenir appartient à Dieu »<sup>1</sup>. De là la division du travail communément admise : à l'historien l'investigation savante, patiente et en profondeur sur le passé, au journaliste le champ de connaissance ondoyant de l'imédiateté. Au second de collationner l'information, de la disséquer, de l'ordonner, mais sans être en mesure de soumettre l'enchaînement des événements à une véritable analyse critique et encore moins à une grille d'interprétation dûment validée, comme sait le faire le premier.

Ce retournement épistémologique, en partie induit par des facteurs conjoncturels – tournant culturel de Mai 68, fin de l'ère de la croissance, vent de pessimisme impulsé par la dépression économique à partir de 1973 –, a eu cependant pour causes ma-

1. Cf. Robert Bonnaud, *Le système de l'histoire*, Paris, Fayard, 1989, p. 58.

jeures le reflux des philosophies du progrès et des utopies totalisantes provoquant « l'effacement de l'avenir » (P.-A. Taguieff), le retour en force de l'événement et du sujet, la quête généralisée d'identité, elle-même génératrice d'une nouvelle demande sociale. Tout ce mouvement a conduit à se tourner vers l'histoire proche, celle du passé le plus récent, en renouant d'ailleurs avec de vieilles traditions. À l'époque, au moment de la création de l'Institut d'histoire du temps présent, Ernest Labrousse, toujours attentif à la marche de la discipline, m'avait dit : « Cela marque une date dans l'historiographie française » (lui-même avait jadis plaidé la même cause en publiant dans *La Pensée* un article intitulé « Peut-on faire l'histoire à chaud ? »). En s'institutionnalisant, avec la création en 1978 de ce laboratoire du CNRS spécialement destiné à travailler dans ce champ, la nouvelle approche a adopté ce nom de « temps présent », qui s'est imposé, couvrant une vaste sphère de recherche tant française qu'internationale dans de multiples lieux et de multiples domaines. Du même coup, il s'en est suivi une mutation majeure dans le travail et le statut de l'historien, dont la place au sein de la Cité s'est rapidement trouvée promue et anoblie.

Toutefois, les avancées et l'audience reconnue de cette nouvelle branche de la discipline n'ont pas laissé de susciter ici ou là griefs et controverses. C'est ainsi qu'un historien de renom, Gérard Noiriel, a tout récemment porté de sévères critiques sur les pratiques mises en œuvre par les historiens gravitant autour de l'IHTP. Leur reprochant de faire de l'histoire « événementielle » en oubliant la longue durée et de se complaire dans « l'expertise du passé » sans hésiter à « entrer dans la mêlée » et sans résister à la dérive médiatique, il estime que « les vieux réflexes positivistes reprennent le dessus » et qu'il faut procéder tout autrement pour écrire une histoire vraiment contemporaine, en élargissant le champ, au lieu de se cantonner dans une histoire

politique (de surcroît centrée sur une étroite période)<sup>1</sup>. En réalité, on se demande si les écrits de la nébuleuse historiographique ainsi visée – qui n'a jamais récusé l'alliance entre la durée et l'événement et qui revendique sans fard le droit à l'expertise – ont été bien lus dans la mesure où l'étude du temps présent s'applique aux champs les plus variés, de l'histoire culturelle à l'histoire urbaine, de la décolonisation aux rapports de sexe, de l'histoire de la planification ou des entreprises à celle des relations internationales. Qui, d'autre part, nierait qu'un important effort de réflexion conceptuelle sur le métier, sur les méthodes de travail, sur la posture de l'historien dans la société, a largement découlé de l'œuvre accomplie par l'ensemble de ceux qui se sont engagés dans cette aventure malaisée, à l'occasion hasardeuse, mais le plus souvent propice à l'innovation méthodologique et à la marche en avant de l'historiographie ?

Sur le plan de la terminologie, si le terme d'*histoire du temps présent* l'a emporté sur celui concurrent d'*histoire immédiate*, d'abord favori, la raison en est à chercher moins dans le déficit de scientificité de ce dernier vocable que dans la valeur heuristique du couple présent/passé, totalement absente du concept d'immédiateté. Quant à l'expression d'*histoire contemporaine*, sémantiquement la plus juste, elle souffrait d'une ambiguïté rédhitoire puisque depuis des générations les programmes d'enseignement du secondaire et du supérieur la faisaient commencer avec la Révolution française, en sorte que le terme avait perdu de plus en plus son sens originel à mesure que la durée de cette histoire s'allongeait et que l'on se trouvait séparé de près de deux siècles de 1789.

1. Cf. Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999, p. 13-19 ; interview dans *Libération*, 18 novembre 1999. À vrai dire, quand on lit sous la plume de l'auteur que les notions de vérité et d'objectivité sont des « termes que l'on n'utilise plus guère aujourd'hui, ou seulement avec des pincettes (c'est-à-dire des guillemets) », on reste pantois. À quoi bon alors faire de l'histoire ?

---

○ UNE APPROCHE RENOUVELÉE

Source d'innovation sur le plan théorique et sur le plan des pratiques, l'histoire du temps présent conduit à une redéfinition de la lecture historique de l'événement en même temps qu'à une recomposition de la trame temporelle en raison d'un rapport différent du producteur d'histoire au passé étudié. C'en est fini de la coupure radicale établie jadis entre présent et passé. Déjà la fécondité de la dialectique entre le passé et le présent avait été vigoureusement mise en lumière par Marc Bloch et Lucien Febvre, mais l'étude du temps présent contraint à approfondir encore la notion d'historicité dans la complexité des temporalités – individuelles ou collectives – et à s'interroger sur la trilogie passé/présent/futur, puisque la marche du devenir englobe le futur.

C'est pourquoi, dans cette mutation de l'historiographie, on peut discerner trois étapes. Le premier concerne le champ historique : c'est l'ouverture à l'étude d'une tranche d'histoire jusque-là absente ou récusée, la période contemporaine au sens propre du terme. En second lieu, dans le nouvel atelier de l'histoire ainsi créé, les outils de travail du chercheur s'appellent, entre autres, sources orales, témoins et témoignages, cinéma et vidéo ; ses paramètres, demande sociale et coopération avec les autres sciences de l'homme (sociologie, anthropologie, droit...). Enfin, à un troisième niveau, on peut parler de tournant épistémologique, puisque les questionnements soulevés et la quête de sens induisent à la fois une approche historique inédite dans la méthode et un rapport différent au temps à l'intérieur du couple objet/passé – historien/présent. Aussi Krzysztof Pomian a-t-il pu écrire que cette histoire constitue à l'heure actuelle le « secteur le plus dynamique et le plus innovant du savoir historique »<sup>1</sup>. Toutefois, s'il est entièrement approprié de souligner la spécificité de l'histoire du temps présent, il serait parfaitement absurde de

---

1. Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p. 378.

revendiquer à son profit je ne sais quel privilège. Soyons clair : cette histoire s'inscrit au sein de la vaste famille des praticiens de l'histoire. Ici, comme ailleurs, ce qui compte, c'est, selon la formule de Kant, la justesse de la visée, non l'atteinte du but.

○ UNE SÉRIE D'OBJECTIONS

À l'encontre de ce temps présent, si mobile, si versatile, si difficile à déchiffrer (et de surcroît souvent déformé par les médias), on a élevé plusieurs objections de principe. Deux d'entre elles, naguère présentées comme des obstacles ou des handicaps insurmontables, apparaissent aujourd'hui dépassées au point de ne plus guère avoir de crédit. Pourtant, elles ont longtemps régné sans partage pour condamner toute tentative de lecture scientifique du passé proche.

La première était la sacro-sainte notion de « recul », qui apparaissait comme le signe et le garant indispensable de l'objectivité. Mais maints exemples ont montré qu'il n'était nullement nécessaire de disposer de recul pour être capable de prendre la mesure des phénomènes et d'en déterminer le sens. Si l'on prend un cas ancien, celui d'Edmund Burke, qui mieux que lui a discerné dès 1790 les enjeux fondamentaux de la Révolution française ? Sa lucidité n'en remonte-t-elle pas à bien des historiens ultérieurs ? Et que dire du Marc Bloch de *L'étrange défaite* ? D'autre part, s'il est sûr que l'historien se doit de lutter contre l'affect et les préjugés, comment échapper à toute subjectivité ? Ici le problème est le même pour les périodes reculées ou pour le présent, comme on a pu le voir avec ce véritable cas d'école qu'a été le bicentenaire de la Révolution française.

Deuxième objection à l'histoire du temps présent : la carence des sources – encore qu'en même temps on avance souvent l'argument opposé selon lequel leur surabondance rendrait impossible de les maîtriser. Si le problème de l'accessibilité

aux documents est essentiel, chacun sait combien, à côté des archives publiques, il y a d'archives privées, de témoignages, de documents de presse, de radio et de télévision, de publications de textes officiels ou semi-officiels, de « littérature grise », d'interviews, de travaux de journalistes, bref une masse énorme de fonds qui n'attendent que d'être exploités. Avant de conclure à l'impossibilité de la recherche faute de sources, il convient d'abord d'épuiser la masse des matériaux disponibles.

En réalité, les véritables objections à opposer à l'histoire du temps présent sont de deux ordres. La première concerne l'incomplétude de l'objet, la seconde la définition du temps présent. Sur le premier point, il est vrai que le grand handicap de l'historien tient au fait qu'il doit analyser et interpréter un devenir dont il ne connaît ni l'aboutissement ni la fin, en d'autres termes des processus non terminés. Face à un passé tronqué de son futur, il ne dispose pas du fin mot de l'histoire. Henri Pirenne, par exemple, confiait que dans sa grande *Histoire de Belgique* le volume qui lui avait donné le plus de mal était le dernier volume traitant de la période contemporaine. Ne devant retenir, disait-il, que les faits importants, c'est-à-dire les faits ayant entraîné de grands résultats, comment déterminer ceux-ci ? Comment donner rétroactivement sa portée et son sens à l'événement quand on ne connaît pas la suite ?

Malgré tout, on peut se référer ici à la définition proposée par Paul Ricoeur entre événements majeurs, sursignificatifs, et événements mineurs, infrasignificatifs<sup>1</sup>. Tandis que les uns constituent des objets sources (*epoch-making*), les autres relèvent de l'éphémère. D'autre part, n'y a-t-il pas là une occasion bénie de défataliser l'Histoire ? Raymond Aron observait que l'alliance entre l'enquête sur le passé et la cartographie du présent permettait de

restaurer l'incertitude de l'avenir. En fin de compte, l'incomplétude est loin de constituer un obstacle absolu, comme le montrent les réussites d'écriture sur le très contemporain, sans compter le fait que les constructions historiques, si documentées et si bien agencées soient-elles, ne sont que des constructions provisoires.

#### ○ LA DÉFINITION DU TEMPS PRÉSENT

Si l'on en vient maintenant à l'épineuse question de la définition du temps présent, on se heurte au problème clé des temporalités. Indubitablement, le temps présent constitue un espace de temps minuscule, un simple point passager et fugitif, puisque sa caractéristique, c'est de disparaître au moment même où il commence à exister. Au sens strict, on ne peut faire de l'histoire du présent, puisqu'il suffit d'en parler pour qu'on soit déjà dans le passé. Ce qui pose la question du temps, dans toute son étendue, avec sa trilogie – passé, présent, futur. On connaît la célèbre interrogation de saint Augustin dans les *Confessions* : « *Quid est tempus ?* ». Et le grand Africain de répondre : « Si personne ne me le demande, je le sais ; mais si on me le demande et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus ». Par-delà cette approche empruntant à la psychologie, il en vient à définir le présent, en une formule fameuse, comme le lieu d'une temporalité élargie contenant la mémoire des choses passées et l'attente des choses à venir : « Le présent du passé, c'est la mémoire ; le présent du présent, c'est la vision ; le présent du futur, c'est l'attente »<sup>2</sup>. En fait, de par son étymologie, le mot *visio* en latin peut aussi se traduire par *regard*, *attention* : la « vision » devient alors notre espace d'expérience, notre champ d'observation et d'investigation. En d'autres termes, il n'y a de passé et d'avenir qu'à travers le présent. Remar-

1. Paul Ricoeur, « Événement et sens », *Raisons pratiques, L'événement en perspective*, 2, 1991, p. 51-52.

2. Saint Augustin, *Confessions*, livre XI, chap. XIV et XX, trad., Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p. 264 et 269.

quons que Reinhart Koselleck va dans le même sens lorsqu'il situe l'événement dans une tension entre deux catégories temporelles : l'espace d'expérience et l'horizon d'attente<sup>1</sup>. Si le passé n'est plus, le souvenir reste ; si le futur n'est pas encore, l'attente de l'avenir est là. Le présent est donc la transition entre ce qui fut futur et qui devient passé. Autrement dit, l'écriture de cette histoire est tout ensemble analyse du passé, mise en perspective du présent et anticipation de l'avenir.

Si la définition du présent est d'un côté facile à fixer – la limite est à l'évidence le passage du présent à ce qui est en train de devenir passé, c'est-à-dire l'aujourd'hui, l'immédiat –, elle est beaucoup moins claire en direction de l'amont. Temps de l'expérience vécue, la contemporanéité est aussi le lieu de la discordance des temps. Les périodisations y sont faites de temporalités mêlées, de dénivellations inattendues, de décrochements successifs. D'autant que les critères de lecture évoluent sans cesse. Ainsi Chateaubriand, après avoir relaté dans les *Mémoires d'outre-tombe* les journées de juillet 1830, conclut dans un chapitre paradoxalement intitulé « Ce que sera la Révolution de Juillet dans l'avenir » : « J'ai peint les trois journées à mesure qu'elles se sont déroulées devant moi ; une certaine couleur de contemporanéité, vraie dans le moment qui s'écoule, fausse après le moment écoulé, s'étend donc sur le tableau... Pour juger impartialement de la vérité qui doit rester, il faut se placer au point de vue d'où la postérité contempera le fait accompli »<sup>2</sup>.

Peut-on trouver meilleure preuve que la dynamique de l'histoire du temps présent a pour effet d'engendrer une double dialogique avec le passé et avec l'avenir, conformément à la formule bien connue de

Benedetto Croce : « Toute histoire digne de ce nom est histoire contemporaine »<sup>3</sup> ? Ce qui illustre la conjonction qui, par le fait de l'opération historique, s'établit, selon Henri Marrou, entre deux plans d'humanité, le passé vécu et le présent où s'effectue la récupération de ce passé : « Dans l'histoire, écrit-il, ces deux plans ne sont saisissables qu'au sein de la connaissance qui les unit. Nous ne pouvons isoler, sinon par une distinction formelle, d'un côté un objet, le passé, de l'autre un sujet, l'historien »<sup>4</sup>.

#### ○ L'HISTORIEN, LE PASSÉ ET LA MÉMOIRE

Dès lors, il convient de se garder de l'illusion selon laquelle l'énonciation historique reconstituerait un passé unique par son authenticité, son autonomie, son intégrité. Le passé ne saurait, en effet, être dissocié du présent puisqu'ici il est par nature une représentation, une construction, un *artefact*, élaboré à partir d'une sélection dans un champ inépuisable et une multitude de sources. L'historien, expliquait Lucien Febvre dans sa leçon d'ouverture au Collège de France en 1933, « part du présent – et c'est à travers lui, toujours, qu'il connaît, qu'il interprète le passé »<sup>5</sup>. Présent et passé sont donc reliés dialectiquement, chacun donnant et recevant son sens de l'autre.

L'histoire du temps présent, bon laboratoire pour affronter les problèmes de la mémoire, du témoignage, de l'objectivité et de la vérité dans la représentation du passé, est aussi un remarquable outil d'interactivité entre l'historien et l'objet de son enquête sur le terrain. Comme l'écrit Paul Ricoeur, « on ne l'a peut-être pas assez remarqué, l'histoire est l'un des rares modes de connaissance où le sujet et l'objet appartiennent non seulement au même

1. Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990 (1<sup>re</sup> éd. en allemand, 1979).

2. François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. M. Levaillant, Paris, Flammarion, 1950, tome 2, p. 671.

3. Benedetto Croce, *Contributo alla critica di me stesso*, trad. française, Paris, Nagel, 1949, p. 110.

4. Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Le Seuil, 1954, p. 37.

5. Lucien Febvre, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953, p. 15.

champ pratique, mais aussi au même champ temporel »<sup>1</sup>. On doit donc parler d'un processus *sui generis* de « présentification » dans l'élaboration du savoir, sans compter qu'à côté de la présence du passé il y a la présence du futur dans le travail de construction et d'écriture de l'historien du présent. On peut même se demander comment et dans quelle mesure l'idée que l'historien se fait de l'avenir nourrit et influence son travail<sup>2</sup>. En ce sens, l'historien est un passeur d'une rive à l'autre, du passé au présent, du présent au futur ou, pour prendre une autre image, un traducteur – le traducteur d'un temps à un autre.

Mais, si sous un certain angle la distance s'abolit entre le sujet et l'objet du travail, la cohabitation chez le même opérateur de niveaux de temporalités différents aboutit à poser le problème de l'anachronisme. Car, à côté de l'anachronisme vulgaire, naïf et sommaire – péché par excellence de beaucoup de nos contemporains aux jugements simplistes et tranchants – on peut soutenir avec Henry Rousso qu'il existe un anachronisme (que je qualifierai alors de noble), celui dans lequel se meut inévitablement l'historien du temps présent, puisqu'il est l'homme à la fois de l'hier et de l'aujourd'hui, du passé vécu et de sa représentation présente. Toutefois, je préférerais utiliser le terme de *parachronisme*, ce dernier consistant en une confusion des temps qui attribue à une époque ce qui appartient à une autre, que ce soit en amont ou en aval. D'où la nécessité d'une pratique historique tournée en permanence vers la conscience de soi. D'autant qu'aujourd'hui où le présent a acquis, bien davantage qu'autrefois, un statut de vecteur d'intelligibilité, il a partie liée, plus que toute autre tranche d'histoire, avec la mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective.

En effet, avec l'avènement de l'histoire du temps présent, l'historien se trouve constamment confronté à une mémoire *vive*. C'est pourquoi l'une des premières imputations de son travail consiste à intégrer cette mémoire comme objet d'histoire, quels que soient par ailleurs le caractère pluriel du souvenir, le refoulement ou les manipulations dans la représentation du passé<sup>3</sup>. Pourtant l'usage répété par l'historien de ses instruments d'investigation et de contrôle – ce que Carlo Ginzburg appelle « le paradigme indiciare » – laisse entière la compétition entre mémoire et histoire ou, si l'on préfère, entre fidélité et vérité<sup>4</sup>.

#### ○ LE TÉMOIN ET L'HISTORIEN

Comme la spécificité de l'histoire du temps présent est de se bâtir avec des témoins vivants, il est ici plus impératif qu'ailleurs d'élucider la notion de témoin (le *martur* ou le *testis*). De fait, le mot *témoin* a trois sens distincts : un sens empirique – et historique –, un sens juridique, un sens philosophique.

Au sens empirique, un témoin, acteur ou spectateur, rapporte ce qu'il a vu ou entendu d'un événement ou d'une action. Il s'inscrit donc dans le champ mémoriel, puisqu'il peut dire : « J'y étais. » C'est pour cette raison que l'on parle d'un témoin oculaire ou d'un témoin auriculaire. Mais, d'une part, en voulant transmettre, il construit un récit qu'il appelle à croire, d'autre part, il s'expose à la confrontation des témoignages (sans parler des autres documents qui aussi « parlent »). Le témoignage n'est donc pas la perception même : c'est un récit, une narration impliquant un processus de transfert du témoin à celui qui reçoit le témoignage. Un fait à lui seul ne

1. Paul Ricoeur, « Histoire et rhétorique », *Diogène*, 168, 1994, « La responsabilité sociale de l'historien », p. 24.

2. Sur la relation passé/présent/futur, cf. les intéressantes réflexions de Jean Chesneaux, *Habiter le temps*, Paris, Bayard, 1996.

3. Cf. Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000 ; « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », conférence Marc Bloch, EHESS, 2000.

4. Cf. François Bédarida, « La mémoire contre l'histoire », *Esprit*, juillet 1993, p. 7-13.

témoigne pas. Il ne témoigne que s'il est interprété.

Au sens juridique, le témoin qui atteste un fait dont il a eu directement connaissance se place dans un cadre institutionnel, la justice, et dans un lieu, le tribunal. Il est donc acteur dans un procès, dans un litige ou une contestation, à la suite d'une violence faite au droit qu'il s'agit de réparer.

Au troisième sens de nature philosophique et éthique, le témoin s'érige en porte-parole de la vérité. C'est cette fonction qui fait le plus souvent l'objet de désaccords et de contestations dans la confrontation témoins/historiens. Les premiers affirment en toute sincérité que ce qu'ils disent est la vérité – et par là ils s'érigent en historiens. Sans qu'il s'agisse de mettre en doute leur sincérité, on est appelé à se demander si cette sincérité du témoin qui apporte sa caution est la vérité d'un savoir ou la vérité d'une foi ou les deux. On voit alors de quelle manière le témoignage peut glisser dans l'univers du sacré et de l'absolu. C'est la raison pour laquelle il arrive à des témoins d'être si catégoriques et si virulents envers les historiens (même si ce sont par ailleurs des personnages aimables et courtois).

Allons plus loin. Le témoin n'entend pas seulement dire la vérité, il veut la transmettre à un autre. Il est éclairant ici de citer ce qu'a finement écrit Shoshana Felman à propos du film *Shoah* :

« Porter témoignage, c'est toujours, implicitement, s'engager à répondre de la vérité... Témoigner – devant un tribunal ou devant le Tribunal de l'Histoire et de l'Avenir, témoigner aussi bien devant un public de lecteurs ou de spectateurs –, c'est plus que rapporter simplement un fait, un événement, plus que raconter ce qui a été vécu, ce qui a laissé une trace, ce dont on se souvient. La mémoire est ici convoquée pour *requérir l'autre*, pour affecter celui qui écoute, pour *en appeler* à une communauté ... Témoigner, ce n'est donc pas seulement raconter, mais s'engager et engager son

récit devant les autres : se *faire responsable* – par sa parole – de l'histoire ou de la vérité d'un événement »<sup>1</sup>.

À partir de là un triple constat peut être établi. D'abord, le témoignage s'inscrit dans un réseau de discours, au carrefour de l'événement et du langage. Il y a donc un lien entre la réalité et le langage. D'autre part, en matière de temporalité, le témoignage n'est pas caractérisé par la contemporanéité : la distance temporelle avec les faits rapportés fait que le témoin se réfère à un passé. Le témoin devient alors un *témoignant*, porteur d'un discours cherchant à donner un sens, c'est-à-dire une interprétation aux faits auxquels il a assisté. Le troisième constat est le plus important : le témoin ne décrit pas seulement ce qu'il a vu et entendu, mais en voulant établir la vérité il construit un discours visant à unifier le témoignage des faits et le témoignage du sens.

On en revient par là à la notion de preuve documentaire. Le critère premier, en effet, – et l'atout majeur – de la science historique, c'est d'être régie par les sources, ce qui soumet la discipline à un haut niveau de rigueur et au culte de la *regula veritatis*. Ce contrat de l'histoire avec la vérité est aussi ancien que l'histoire elle-même : c'est même la raison d'être de la connaissance historique. Sur ce point, Cicéron a prononcé des paroles définitives, même si pareille ambition de la part de l'historien peut paraître démesurée.

Mais, en fin de compte, si dans cette optique il est indéniable que travail de mémoire, critique du témoignage et interprétation du passé à la lumière du présent sont le lot commun de tous les praticiens de la discipline historique, les historiens du temps présent, quant à eux, se trouvent dans une situation hautement inconfortable, partagés qu'ils sont entre les mirages d'un présent inachevé et une demande so-

1. Shoshana Felman, « À l'âge du témoignage : *Shoah* de Claude Lanzmann », dans *Au sujet de Shoah*, Paris, Belin, 1990, p. 55-56.

ciale leur désignant les objets historiques sur lesquels travailler. C'est pourquoi ils ont à inventer sans répit une posture d'équilibre, ce qui les voue à vivre sur la corde raide.



*Ancien directeur de l'IHTP, François Bédarida est directeur de recherche au CNRS et secrétaire général du Comité international des sciences historiques. Il a notamment publié L'histoire et le métier d'historien en France (1945-1995) (Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995) et Winston Churchill (Fayard, 1999). Il est cofondateur et membre du comité de rédaction de Vingtième Siècle. Revue d'histoire.*